

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

**VALABLE 5 ANS à compter du 11 février 2019**

**N° P189912 - DE/1**

et annexe de 4 pages

**Matériau présenté par :** PROFINE GMBH  
Zweibrücker Strasse 200  
66954 PIRMASENS  
ALLEMAGNE

**Marque commerciale :** KömaDur ES 669

**Description sommaire :**  
**Composition globale :** Matériau non ignifugé composé de PVC.  
**Application :** Panneau, thermoformage, élément de panneau sandwich  
**Masse volumique :** 1430 kg/m<sup>3</sup>  
**Epaisseur :** 1 mm  
**Coloris :** Blanc 669

**Rapport d'essais :** N° P189912 - DE/1 du 11 février 2019

**Nature des essais :** Détermination du classement NF P 92-507 (février 2004)  
Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995)  
Essai de persistance de flamme NF P 92-504 (décembre 1995)  
Essai pour matériaux fusibles NF P 92-505 (décembre 1995)

**Classement :**

**M1**

**VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI**

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P189912 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 11 février 2019



**Le Responsable du Département  
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

**Maxime MAJ**

# RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 11 février 2019

N° P189912 - DE/1

## 1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

## 2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : PROFINE GMBH  
Date et référence de la commande : Bon pour accord sur devis n° 2018/15461 du 11/10/2018  
Producteur : PROFINE GMBH  
Marque commerciale et référence : KömaDur ES 669  
Composition globale : Matériau non ignifugé composé de PVC.  
Caractéristiques attestées par le demandeur :  
Masse volumique : 1430 kg/m<sup>3</sup>  
Epaisseur : 1 mm  
Coloris : Blanc 669  
Caractéristiques déterminées par le LNE :  
Masse volumique : 1400 kg/m<sup>3</sup> ± 10%  
Epaisseur : 1 mm ± 10%  
Coloris : Blanc 669

suite du rapport page suivante

### 3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 04/02/2019

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à  $(23 \pm 2)$  °C et  $(50 \pm 5)$  % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 08/02/2019

### 4. RESULTATS

#### 4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Masse (g)	168,3	168,3	166,4	169	
Percement	Oui	Oui	Oui	Oui	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme $\Sigma H$ (cm)	–	–	–	–	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	–	–	–	–	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{x \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0	0	0	0
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

**4.2. ESSAI DE PERSISTANCE DE FLAMME**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Masse (g)	20,3	20,4	20,1	20,3
Persistance de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non	Non	Non
Durée de la persistance maximale pour l'éprouvette (secondes)	0,4	0,4	0,3	0,3
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2s pour le matériau	Oui			
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5s pour le matériau	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

**4.3. ESSAI DE FUSIBILITE**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Masse (g)	6,87	6,9	6,86	6,91
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non
Inflammation de la ouate	Non	Non	Non	Non

**suite du rapport page suivante**

## 5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

A l'issue des essais par rayonnement, il est observé le percement sans inflammation des éprouvettes.

De ce fait, les essais complémentaires de persistance de flamme et de fusibilité ont été réalisés.

## 6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

**M1**

**VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE**

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

## 7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 11 février 2019

Le Responsable du Département  
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Maxime MAJ

**Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.**